

## Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 13 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 13 mars, 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la Présidence de Didier LEDRAIT.

**Conseillers Présents :** Didier LEDRAIT, Isabelle POULLAIN, Stanislas TISCA, Françoise VALLAS, Laurence TESTU, Rémi LECLERCQ, Stéphane ALLAIS, Patricia HAUCHARD-THOUMIRE, Lorraine GRANDCLEMENT, Yves TIRARD, Alain LEBERTHIER, Soumicha CLEMENT

Pouvoir de Béatrice NOEL à Alain LEBERTHIER  
Thevenin LEDRAIT à Stéphane ALLAIS

Secrétaire de séance : Yves TIRARD

Date des convocations : le 01/03/2024 Date d'affichage : le 01/03/2024

---

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 08 février 2024 que chaque conseiller a reçu est adopté à l'unanimité.

### **Communication du Maire :**

#### ***Restauration des baies de l'église :***

La demande de subvention auprès du Département est toujours en cours d'instruction mais nous avons eu l'accord pour commencer les travaux.  
Les travaux seront réalisés après l'attribution de la subvention du Département en principe lors du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

#### ***Aménagement final charreterie et four :***

L'entreprise CARPENTIER a commencé les travaux de maçonnerie, intervention des autres entreprises concernées dans la foulée.  
Objectif : ouverture au public pour l'été

***Local technique :*** nous avons déposé la demande de subvention auprès de l'Etat et du Département. Nous allons demander d'autres devis.

### **Communications des adjoints :**

Isabelle POULLAIN fait un point sur les écoles. Prochain conseil d'école le 21 mars.

Une réunion du Club de l'amitié a eu lieu le 13 mars, une assemblée générale aura lieu mercredi 20 mars à 14h00 à la salle d'activités pour voter un nouveau bureau.

Randonnée nocturne du 1<sup>er</sup> juin organisée par la Communauté de Communes Terroir de Caux passera sur Longueil. Nous recherchons des signaleurs pour guider les randonneurs.

Un prochain vide maison aura lieu. La date n'est pas encore déterminée.

Yves TIRARD : les abats-sons côté Nord seront réparés par des cordistes le 21 mars si la météo le permet.

## **ORDRE DU JOUR**

**1) PRESTATION DE SERVICE POUR LA COMMUNE DE ST DENIS D'ACLON POUR FAUCHAGE PAR NOS EMPLOYES COMMUNAUX SUR UN SECTEUR DETERMINE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, une prestation de service pour un montant de 220 € par passage annuel. Le conseil accepte à l'unanimité.

**2) REMBOURSEMENT HOTEL POUR UNE PERSONNE SANS DOMICILE FIXE**

Le 7 janvier dernier lors d'une période de « Grand froid » une personne sans domicile a été secourue par l'équipe municipale. Ne disposant pas de structure d'accueil l'homme a été transporté à Quiberville à l'hôtel de la plage pour hébergement ainsi qu'un repas chaud et petit déjeuner.

Les frais ont été avancés par M le Maire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remboursement des frais qui s'élèvent à 90 €.

**3) CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL**

Le Conseil Municipal félicite Elise MAGNIER qui a obtenu le concours de rédacteur. Il convient de créer un poste permanent sur le grade de rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de secrétaire général de mairie à temps non complet à raison de 28/35ème, à compter du 14 mars 2024.

L'emploi d'adjoint administratif principal de 1ere classe est fermé.

**4) LABEL PATRIMOINE RURAL**

M le Maire propose la candidature de Longueil au label rural décerné par le Département pour la restauration de la charreterie.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'inscription à l'unanimité.

**5) MUR DE SOUTENEMENT CIMETIERE**

Lors des fortes précipitations cet hiver, le mur de soutènement d'une partie du cimetière qui borde l'église s'est effondré.

Afin de sécuriser le secteur, M le Maire propose la construction d'un nouveau mur de soutènement.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité et donne son accord considérant qu'il y a urgence à maintenir le talus qui risque de s'effondrer sur toute la longueur.

**6) AVIS PPRLI (PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX ET D'INONDATION DU BASSIN VERSANT DE LA SAANE ET DE LA VIENNE)**

Un arrêté de prescription concernant l'élaboration du PPRLI, a été prescrit par arrêté préfectoral du 23 mai 2001 et modifié le 12 septembre 2011 afin d'intégrer l'aléa submersion marine conformément aux mesures prises par le gouvernement suite à la tempête Xynthia, avec un périmètre d'étude identique à 2007.

Conformément à l'article R562-7 du code de l'environnement, il convient désormais de recueillir les avis des conseils municipaux et des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale compétents pour l'élaboration des documents d'urbanisme dont le territoire est couvert, tout ou partie, par le PPRLI.

L'enquête publique clôturera la procédure.

M le Maire donne lecture de la note relative à ce dossier et sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal passe au vote :

2 voix pour

6 voix contre

6 abstentions

Le Conseil Municipal à l'unanimité regrette que les aménagements prévus dans le cadre du Projet Territorial de la basse Saâne n'aient pas été pris en compte, notamment pour les crues du fleuve qui devraient se réduire grâce à un meilleur écoulement de la Saâne (selon les études)

**7) PROJET D'AMENAGEMENT TRAVERSEE D'AGGLOMERATION RD127 (rue de la Mer)**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyse d'appel d'Offres développé le 8 février 2024.

La commission d'appel d'offres réunie le 13 février dernier a confirmé et validé ce rapport. M le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour attribuer le marché à l'entreprise retenue à savoir : Eurovia.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de M Le Maire.  
Tous les éléments seront fournis au contrôle de légalité.

**8) SUBVENTION DSIL RUE DE LA MER, Séquence VI projet entre deux rives**

Ce projet est le prolongement du Projet « Entre deux rives » initié en 2016 qui s'inscrit dans une démarche globale visant à favoriser les modes de déplacement doux et valoriser notre patrimoine, déclinée dans le CRTE instruit par la Communauté de Communes Terroir de Caux 2021/2026. Cette séquence VI a pour objectif :

- De sécuriser les aménagements existants
- De favoriser la mobilité partagée et accessible à tous
- De développer des alternatives à l'autosolisme par la promotion des mobilités douces
- De favoriser l'attractivité de centre bourg,

- De s'intégrer dans un schéma intercommunal de la mobilité en cours.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DSIL 2024.

**Questions diverses :**

Stanislas TISCA vérifiera les pommiers dans le verger l'hiver prochain. Une taille s'impose.

Des petits animaux en fer sont présents près de la charreterie, ils ont été réalisés par Emmanuel VAIN.

Stéphane ALLAIS : ruissellement Cavée des Longs Champs. Une intervention s'impose afin de réduire le phénomène.

Mur de soutènement église : nous allons demander un autre devis à l'entreprise MG Nature qui doit réaliser le même type d'ouvrage pour la rue de la mer.

Rémy LECLERCQ : point sur le PLU.

Réponse : Nous prendrons une délibération pour arrêter le PLU à notre prochain conseil le 10 avril. La communauté de communes arrêtera le PLU le 15 avril en conseil communautaire. Le dossier devra ensuite être transmis aux personnes publiques associées (délai de réponses 3 mois) et ensuite il y aura une enquête publique.

Association des parents d'élèves, une manifestation sur chaque commune :

Quiberville : loto le 23 mars 2024

Ste Marguerite : soirée Couscous

Longueil : foire à tout le 19 mai 2024

Fin de séance 21h15

**Liste DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL**

	Signature
M Didier LEDRAIT	
Mme Isabelle POULLAIN	
M. Yves TIRARD	
M. Stéphane ALLAIS	
Mme Béatrice NOEL (pouvoir à Alain LEBERTHIER)	
M. Remi LECLERCQ	
Mme Lorraine GRANDCLEMENT	
Mme Patricia HAUCHARD- THOUMIRE	
M Stanislas TISCA	
M Alain LEBERTHIER	
Mme Soumicha CLEMENT	
Mme Laurence TESTU	
Mme Françoise VALLAS	
M Thévenin LEDRAIT (pouvoir à Stéphane ALLAIS)	